

Erwan Le Pipec :

« La palatalisation vannetaise », *La Bretagne linguistique* n°19, 2015.

La palatalisation des occlusives vélares (/k g/, prononcées /ʃ dʒ/) apparaît aujourd'hui comme le trait le plus emblématique des parlers bretons vannetais. Cette caractéristique n'a pourtant pas toujours été mise en avant. Au XVIII^e siècle, Le Pelletier et Cillart de Kerampoul donnent des indications précises sur les dialectes bretons mais ne disent rien sur la palatalisation. Grégoire de Rostrenen en 1732 décrit un phénomène bien différent de celle qui s'entend aujourd'hui. Peut-on dès lors admettre que la palatalisation soit si ancienne qu'on l'a longtemps pensé ? Je propose dans cet article de réexaminer la question, en pondérant l'apport de la géolinguistique, en recoupant les atlas par d'autres sources insuffisamment exploitées. Je tâcherai de démontrer l'hypothèse de deux vagues de palatalisation : à une première prononciation dorso-palatale aurait ainsi succédé une prononciation apico-palatale très récente. Le caractère dynamique et non-stabilisé du phénomène au moment même où il était cartographié, ainsi que l'hyper-vernacularisation concomitante du breton expliqueraient en grande partie l'apparente irrationalité des données de terrain.

Mots-clés : breton, vannetais, palatalisation, occlusives, atlas linguistiques

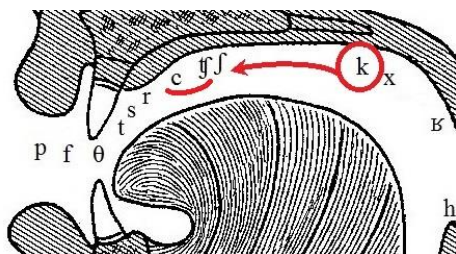
La palatalisation vannetaise

Introduction

Pour les locuteurs bretonnants d'aujourd'hui, l'idée d'une spécificité vannetaise, constituée par la palatalisation des occlusives vélares (/k – g/ prononcées [tʃ - dʒ]), relève du sens commun. Au point de voir souvent désigner familièrement le breton de l'ancien pays de Vannes par le surnom de « breton tcheu-tcheu »¹. Une seconde idée reçue veut que cette évolution phonétique soit d'origine romane : le vannetais serait ainsi, soit un breton sous influence française, soit un parler dans lequel se manifesterait la résurgence d'un substrat roman. Ce qui est curieux, c'est qu'il n'y a pas si longtemps que cette caractéristique est mise en avant. Les lexicographes du XVIII^e siècle, qui donnent des indications précises sur les différences entre dialectes bretons, s'en tiennent à la morphologie, au lexique ou à des considérations générales sur la prononciation. Mais rien sur la palatalisation. Bien que certains en parlent, il faut lire entre les lignes pour s'en faire une idée précise et découvrir qu'elle semblait d'une toute autre nature que celle qui s'entend aujourd'hui. Si des érudits si proches de nous dans le temps ne l'évoquent pas, ou en des termes si différents de notre propre expérience, peut-on admettre que le phénomène soit si ancien qu'on l'a longtemps pensé ? Je me propose d'examiner la question, en mettant bien sûr en regard l'ALBB avec le NALBB et l'ALRP, mais surtout en pondérant l'apport de la géolinguistique, en recoupant les atlas par d'autres sources insuffisamment exploitées jusqu'ici. Je tâcherai de démontrer ainsi l'hypothèse d'une évolution très récente, prenant appui sur un fond très ancien. Le caractère dynamique et non-stabilisé du phénomène au moment même où il était décrit, ainsi que l'hyper-vernacularisation concomitante du breton expliqueraient en grande partie l'apparente irrationalité des données de terrain.

Définitions

En termes articulatoires, la palatalisation est le déplacement du point d'articulation d'une consonne ou d'une voyelle au niveau du palais (cf. schéma ci-dessous, illustrant quelques consonnes et la palatalisation de /k/).



Tous les phonèmes peuvent en être affectés, même si dans les faits, cette évolution concerne surtout les articulations à proximité de la partie antérieure de la bouche. Quant à ce qui la provoque, on peut l'identifier comme une attraction articulatoire exercée par les

¹ Formule qui ne semble pas très ancienne.

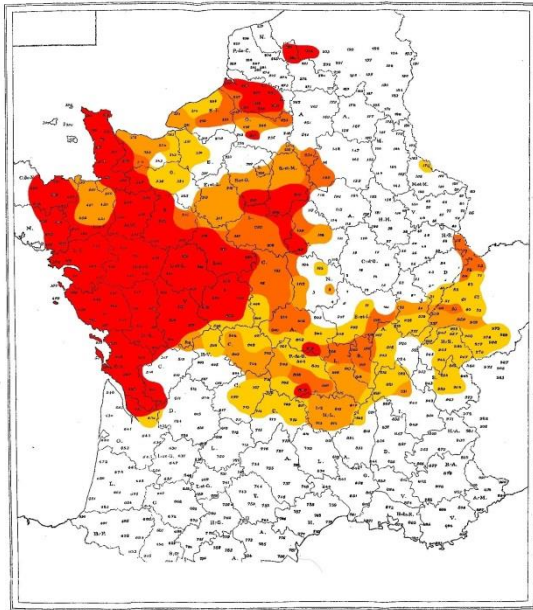
voyelles. Pour prononcer un [k], le dos de la langue doit d'abord produire une occlusion au niveau du voile (*velum*) du palais. D'où le nom de *consonne vélaire*. Mais les organes anticipent toujours la voyelle suivante : la suite [k + o] (voyelle postérieure) sera bien prononcée au fond de la cavité buccale ; en revanche, pour pouvoir émettre [k + i] (voyelle antérieure), la zone de l'occlusion s'avance en direction de la région post-alvéolaire (derrière les dents). Dans le cas d'une palatalisation, la zone de contact est avancée à l'excès : elle se produit dans une région où l'occlusion du conduit buccal ne peut être complète. Elle laisse donc passer un souffle, une affrication plus ou moins nette : [k'] ou [c] (assimilation progressive). Le phénomène inverse [i + k] est également possible : la langue conserve alors la position du [i] au moment de prononcer le [k], d'où une friction [ic] (assimilation régressive). Susceptible de se phonologiser, la palatalisation commence généralement comme réalisation phonétique contingente, stade auquel elle est très inégale, peu prédictible selon les langues et selon les locuteurs.

La palatalisation romane

La palatalisation a souvent marqué des moments de basculement dans l'histoire des langues, en particulier des langues romanes, où elle sert de démarcation entre latin classique et latin tardif. Quasiment toute la *Romania* est ainsi affectée par une première palatalisation des vélaires devant [i - e] aux II^e-III^e siècles, qui fait passer un mot comme *cera* (cire) de ['ke:ra] à ['k'e:ra], aboutissant à ['ce:ra] en proto-italien ou ['tse:ra] en gallo- et ibéro-roman. L'affrication se maintient jusqu'à nos jours en Italie : ['tʃe:ra], tandis qu'elle évoluera en consonne simple /s/ en français, espagnol, portugais etc.

Le français se distingue comme particulièrement sujet à la palatalisation. Au V^e siècle, il est touché par une deuxième vague, cette fois devant [a - o], qui explique par exemple *cattus* > *chat*, phénomène absent des autres langues romanes². Le français classique en restera là. Le bon usage de la Cour, transmis à la langue des salons, à la langue scolaire du XIX^e siècle et à la langue médiatique du XX^e n'évoluera plus sur ce point. Mais le français populaire et rural connaîtra encore une troisième vague de palatalisation, ignorée de la langue savante : une nouvelle palatalisation des vélaires devant voyelles antérieures, qui tend à transformer par exemple *quille*, *curé* et *cueillir* en [tʃij], [tʃyre], [tʃəjir]. Le timbre [tʃ], point d'aboutissement de l'évolution, est rare cependant : l'ALF montre des faits palatalisés à divers stades, saisis en pleine évolution. Karin Ringenson note cette instabilité fondamentale du phénomène (1922 : 26) et en s'appuyant sur l'ALF (*Atlas linguistique de la France*), elle retient sept degrés possibles de palatalisation pour le /k/ des *patois* français (ibid : 161). Elle démontre également que cette caractéristique affecte davantage les parlers de l'ouest de la France, comme le montre la carte de synthèse ci-dessous, dérivée de ses travaux :

² Et en français, absent également des dialectes normands et picards.



Ci-contre : palatalisation de /k/ devant /i, y, e, œ/ dans l'ALF. En rouge : /k/ est palatalisé en présence des quatre voyelles ; en orange foncé, devant trois (plusieurs combinaisons possibles) ; en orange clair, devant deux ; en jaune, une seule. L'intensité du phénomène pourrait être corrélée à son ancienneté.

Une autre corrélation apparaît aussi : ce sont les régions les plus exposées à une influence extérieure : latinité au sud et adstrat germanique au nord-est, qui sont les moins enclines à palataliser. Les régions les plus touchées seraient donc au contraire, celles où le substrat gaulois serait le plus actif (hypothèse avancée d'ailleurs par Becker en 1947, cité sans mention de source par Fernand Carton, 1974 : 154).

Dans la mesure où le français normé n'a pas été touché, au profit des seuls patois, cette palatalisation a laissé peu de traces à l'écrit, ce qui pose de grandes difficultés de datation. Elle est surtout attestée dans l'ouest à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle (Brunot 1966 : 976), mais Ringenson n'hésite pas à la reculer au XVI^e (1922 : 107-110), tandis que Michaelsson en donne des attestations pour Paris dès 1292 (1956 : 287)³.

Contrairement aux apparences, le français si uniforme d'aujourd'hui, est toujours travaillé par cette tendance lourde. Pour prendre des exemples facilement vérifiables sur internet, à l'audition des journaux télévisés de France 2, ma perception est qu'une bonne moitié des intervenants ont une prononciation très légèrement palatalisée des /k/ pour des mots comme *qui*, *que*, *politique* ou *sécurité*⁴. Ce trait est généralement considéré comme un marqueur du parler populaire, qui indiquerait donc les origines sociales des journalistes. Cependant les faits sont distribués de façon complexe : le monde ouvrier en donne certes des exemples parfois très frappants⁵, mais on peut aussi l'entendre assez atténuée chez des personnalités aussi différentes que Josiane Balasko, Alain Finkielkraut ou Marion Maréchal-Le Pen. En revanche, je ne l'entends pas dans les enregistrements de la voix d'Henri Krasucki ou Bernard Thibault. Ces différences ne s'expliquent pas par des origines géographiques divergentes : toutes les personnes citées étant nées ou ayant été élevées depuis leur plus jeune âge dans un étroit périmètre autour de Paris.

Le français, par ailleurs, lie étroitement palatalisation des vélaires /k – g/ et des dentales /t – d/. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ces consonnes finissent souvent par se confondre dans l'usage populaire. D'où *tabatière*, remplaçant l'ancien *tabaquière*. Les paysans de la langue classique⁶, qui sont souvent les premières attestations du phénomène, disent ainsi *Guieu* et *guiable*, *amiqúé* etc (Brunot 1966 : 976 ; Ringenson, 1922 : 88). Ce type d'assimilation s'entend également aujourd'hui encore : dans les quartiers populaires à forte composante

³ Je remercie J.-P. Chauveau de m'avoir mis sur cette piste.

⁴ La palatalisation est extrêmement prononcée chez Gérard Grizbec, où elle affecte même /k + a/.

⁵ Cf. Jean-Pierre Mercier, délégué CGT à PSA Aulnay-sous-Bois. On l'entend aussi dans le parler de certains dockers du Havre diffusés dans *La fabrique de l'histoire*, France Culture, 11 mars 2014.

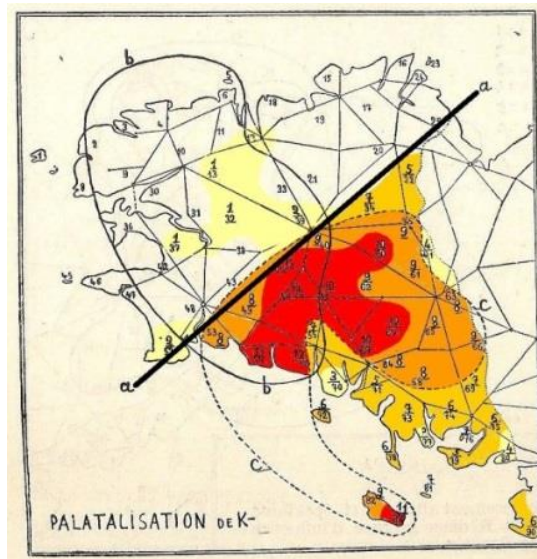
⁶ La Fontaine : *La coupe enchantée* ; Molière : *Dom Juan* ; Marivaux : *Les surprises de l'amour*.

immigrée de la moitié nord de la France (Devilla & Trimaille 2007) et quasi-universellement en français méridional, /t + i/ tend plus ou moins vers [tçi] ou [fçi] et des mots comme *timide* et *quartier* y deviennent presque ‘*tchimide*’ et ‘*quartchier*’⁷.

De son côté, le français du nouveau monde, qui était porteur des mêmes traits, les a fait évoluer d’une manière spécifique. Chez la plupart des Québécois, le timbre des /k - g/ ne semble absolument pas palatal. Pourtant, la palatalisation des vélaires y aurait existé⁸, mais elle aurait fortement régressé assez récemment sous la pression de l’école (Saint Pierre 2002 : 31-32). La palatalisation concerne donc surtout les dentales, particulièrement sensibles en Acadie (cf. *Acadien* > *Cajun*), en Beauce québécoise et dans le Maine (USA) (ibid. 35, 50 & sq.), ainsi que dans l’assibilation [t^s]-[d^z] caractéristique du français québécois, qui serait le vestige de la dépalatalisation de /t - d/.

La palatalisation en breton

La première description scientifique et cartographique rigoureuse du phénomène en breton est, à ma connaissance, due à F. Falc’hun, dans son *Histoire de la langue bretonne d’après la géographie linguistique* (1963 : 187). A partir de 22 cartes illustrant la palatalisation de /k/, il montre une nette coupure (matérialisée par la ligne α) entre une moitié sud-est du domaine bretonnant, où elle est très présente, et une moitié nord-ouest, où elle est quasiment inconnue.



Cette carte (ici colorisée) va fixer pour plusieurs décennies la représentation de la palatalisation pour les locuteurs érudits : forte prévalence en vannetais, avec domination du

⁷ Il me semble donc (mais mes compétences en ce domaine sont très limitées) que les palatalisations en français actuel opposent les locuteurs selon des logiques de groupes, où l’âge interfère avec les déterminants sociaux : chez les Parisiens de plus de 40 ans, [k'] serait le signe d’une origine populaire, que certains férus de culture parviendraient à gommer totalement. Pour les jeunes Parisiens, c’est au contraire plutôt dans les quartiers favorisés (ce qui explique la présence de M. Maréchal-Le Pen dans la liste précédente) que l’on palatalise fréquemment [k'] et que l’on fait subir à /t + i/ une légère assibilation. Dans les banlieues, les jeunes font surtout entendre la palatalisation de /t + i/ en [tç].

⁸ Cette prononciation, considérée comme populaire, est attestée par Gendron, cité par Saint Pierre 2002 : 30.

bas-vannetais ; importante en Cornouaille également⁹ ; moindre occurrence près des côtes que dans les terres.

Pourtant, elle est loin de rendre compte à elle seule de la palatalisation, puisqu'elle ne présente que les /k/ initiaux. Pour avoir une vision complète du phénomène, il faut élargir le champ d'observation. Je me suis donc employé dans un premier temps à refaire, en quelque sorte, le travail de Falc'hun, en le systématisant : en relevant sur les cartes de l'ALBB toutes les occurrences de palatalisations appartenant à un type « vannetais ».

Les phénomènes écartés

Il faut cependant signaler que la palatalisation affecte une gamme de phonèmes beaucoup plus large que les seuls /k – g/ et secondement, que ceci s'observe à travers *tout* le domaine bretonnant. Pour établir un type de palatalisation « vannetais », il faut donc sélectionner un nombre limité de phénomènes : ceux qui présentent une distribution géographique et une concentration spatiale axée sur un grand tiers sud-est de la Basse-Bretagne. Seront par contre exclus, ceux qui ne présentent pas le même caractère structurant en termes géolinguistiques. Soit parce que très localisés, soit au contraire très largement diffusés :

• **La palatalisation de /t/ et /d/.** Cette tendance est attestée en breton de deux manières. Soit à l'état de traces : dans la région de Pontivy, par exemple, certains /d/ étymologiques deviennent une consonne intermédiaire entre [d] et [g] : ALBB, c. 6, pt. 61 : <g^dœhãnemà> pour *di-ac'hann-mañ*, d'ici (voir aussi ALRP, c. 32 & Thibault 1914 : 19). De même, en bas-vannetais, *tuemm* (chaud) est souvent réalisé [cɔm] (ALRP, c. 134). Deuxième tendance, l'évolution en [ʃ, ʒ] des pluriels des mots se terminant en /t, d/ : *koad* (bois) > *koajou* ; *hent* (route) > *henchoù*, (ALBB, c. 380 & 317). Celle-ci est non seulement très large, mais elle est en outre attestée exclusivement hors du pays vannetais, en parfait négatif de celui-ci.

• **Le groupe /ik/.** Là aussi, le phénomène est extrêmement répandu, particulièrement en finale (ALBB, c. 386, *kig*, viande). En position médiane, il est aussi très courant dans le Léon (Falc'hun 1951 : 27-29).

• **Le /g/ post-tonique évolué en [j].** Celui-ci semble continuer une tendance plus ancienne, attestée par l'évolution de *argant* (argent) > *arc'hant*, gallois *arian* ; ou le pluriel des mots en *-eg + ien* > *-eien* (*beleg* > *beleien*, prêtre-s). Ce type de palatalisation est aussi très répandu (NALBB, c. 73, *ugent*, vingt & 314, *karrigell*, brouette), mais son caractère post-tonique limite ou exclut toute occurrence dans de larges régions du sud-est, à accent final.

• **Les fricatives.** Plusieurs types entrent dans cette catégorie :

- Le /h/ réalisé [ç], phénomène trop local (essentiellement bas-vannetais et marges cornouaillaises contiguës).

- Les /n/ et /l/, réalisées [ɲ] et [ʎ], qui concernent à peu près tous les parlers.

- Les /s/ évolués en /ʃ/, phénomènes également très répandus.

⁹ La palatalisation cornouaillaise est moins ressentie, probablement du fait de son articulation dorso-palatale, plus discrète (cf. infra).

• **Les voyelles.** C'est par exemple le cas dans *pemp* (cinq), qui évolue localement vers des types [pjəm] (ALBB, c. 122). Je préfère analyser ces évolutions vocaliques comme diphtongaisons plutôt que comme palatalisations.

Les palatalisations examinées

Une fois dégagées des évolutions touchant la langue dans son ensemble et celles qui relèvent de l'hyper-localisme, trois grands phénomènes vont être observés :

• **Les vélares /k/ et /g/ devant /i, e, y, œ, ə/.** La palatalisation de ces consonnes est une tendance très répandue, quoique non-systématique. Le phénomène paraît bien territorialisé dans les limites définies par Falc'hun, c'est-à-dire bien au-delà du seul pays vannetais, mais avec semble-t-il une plus grande régularité à l'intérieur de celui-ci. En domaine vannetais *stricto-sensu*, elle atteint généralement l'affrication apico-palatale [tʃ] et [dʒ], mais il est possible d'entendre (surtout dans les régions contigües) des dorso-palatales [c] et [j] (cf. infra). Il n'existe que deux exemples, très localisés de la même palatalisation devant /a/ et /u/ : /,byga:'le/, *enfants*, et /,di'gur/, *ouvert* (ALBB : 44 & 152).

Il est clair cependant qu'une telle évolution linguistique ne se produit jamais seule : elle est le produit d'une inflexion articuloire qui a forcément d'autres effets, et elle produit à son tour des effets collatéraux. Ceux-ci vont se manifester ainsi :

• **Le groupe /sk/ devant voyelle antérieure ou centrale.** La palatalisation de /k/ en pareil contexte entraîne une prononciation [skʲ], [sc] ou [sʃ]. Si certaines langues permettent une telle distribution, les bretonnants s'y sont montrés rétifs¹⁰. D'où une évolution vers [ʃ].

• **Les groupes /st/ et /sp/ ; /sk/ devant voyelle postérieure.** La même évolution que précédemment est attestée pour /st/ en moyen-breton : avec [tʲ] palatal dans l'emprunt à l'ancien-français *mestier* (métier), /st/ donne [ʃ] > *micher*. Mais il s'agit d'un exemple isolé, qui confirme la marginalité de [tʲ] palatal dans le système articuloire breton. L'évolution vannetaise aura consisté à changer tous les /st/ en [ʃt]¹¹. C'est probablement par analogie que le groupe /sp/ a subi la même évolution vers [ʃp]. De façon très localisée, sur une frange contigüe à la frontière linguistique, le groupe /sk/ devient également [ʃk] devant voyelle postérieure¹².

Extension

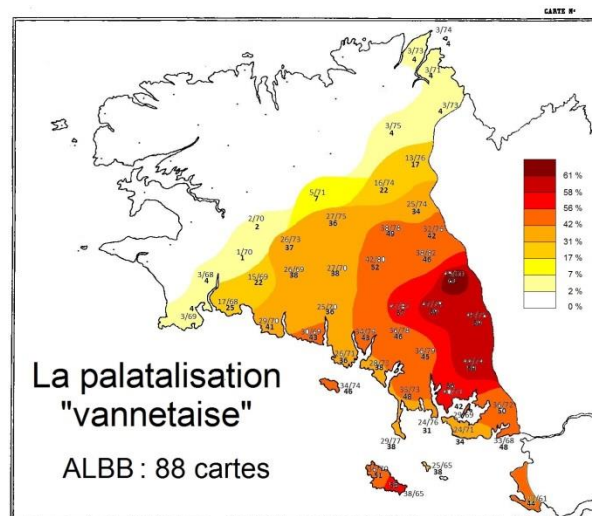
Par économie, j'ai limité mon observation aux régions situées au sud-est de la ligne α de Falc'hun, ainsi qu'aux premiers points de l'ALBB au-delà de cette ligne. En cumulant les

¹⁰ La comparaison entre ALBB et NALBB montre une régression rapide de ces prononciations transitoires.

¹¹ On décèle une tendance analogue, bien que moins nette et moins systématique sur la côte léonarde.

¹² Traitement étendu devant la pause : *kouske* (dormait) peut être réalisé [ku'ʃke], mais en principe, jamais *[ku'ʃe], car le mot est traversé par une frontière entre deux monèmes : base verbale /kousk-/ et marque morphologique /-e/. Le blocage morphologique l'emporte sur la tendance phonétique. *Gwiskañ* (habiller) devrait en principe se comporter de même, pourtant, à Belle-Ile, le /sk/ devient [ʃ] (ALBB : c. 303).

phénomènes retenus, ce sont quatre-vingt-huit cartes¹³ qui permettent d'obtenir la carte de synthèse suivante¹⁴ :



Par rapport à la carte de Falc'hun, on notera un net recentrage du phénomène vers l'est. Alors que l'ancien pays de Vannes semblait se diluer à l'examen des seuls /k/, il émerge cette fois très nettement, avec régulièrement plus de 42% d'occurrences palatalisées, quand les parlers cornouaillais les plus palatalisants se situent plutôt dans un étiage d'un quart à un tiers. En revanche, la côte morbihannaise est effectivement moins concernée que l'intérieur des terres. Ceci est la conséquence d'une diffusion radiale, à partir d'un épicycle situé dans le nord du haut-vannetais (pt. ALBB 63 : Noyal-Pontivy : 61 %). Une telle distribution, outre qu'elle permet de souligner la prégnance des parlers vannetais dans le développement de cette tendance, tendrait à prouver par sa régularité la pertinence à associer les trois phénomènes retenus.

Dynamique

Des origines lointaines ?

Devant cette localisation, dans le prolongement de la Bretagne romane, ajoutée à la parenté phonétique entre palatalisation bretonne et français dialectal de l'ouest, il est tentant de supposer un lien de continuité, par-delà la différence de langues. Le quidam le fait sans état d'âme, les chercheurs sont plus nuancés. Falc'hun, mettant en corrélation prévalence de la

¹³ Pour /k/, cartes : 114, 206, 235, 242, 250, 361, 362, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 381, 386, 443, 511 ; pour /g/ et /gʷ-/, cartes : 44, 136, 152, 178, 201, 208, 210, 211, 212, 213, 214, 219, 222, 223, 363, 366, 367, 368, 388, 461, 472, 514 ; 144, 255, 287, 288, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 298, 299, 300, 303, 304, 467 ; pour /sk – st – sp/, cartes : 104, 150, 161, 170, 185, 260, 303, 441, 522, 523, 557, 565, 566, 567, 568, 569 ; 414, 566, 569 ; 162. Certaines cartes ont été prises en compte deux fois : la carte 300 pour *gwinizh* et *gwinizh-du* par exemple.

¹⁴ Le NALBB s'est révélé plus délicat à manier. D'une part parce que les données exploitables sont relativement peu nombreuses : 12 cartes pour /g/ contre 22 dans l'ALBB ; 7 cartes pour /gʷ-/ contre 18. Ceci pose un possible problème d'adéquation à l'échelle : le réseau du NALBB étant très dense, construire des cartes cumulatives suppose un très grand nombre de données pour produire des ensembles lisibles et sortir de l'« effet mosaïque ». Il existe par ailleurs un fort déséquilibre entre les phénomènes observés (/k – g – st – sk./), alors que ceux-ci sont en nombre à peu près équivalents dans l'ALBB.

palatalisation et distribution des toponymes (commençant par *Plou-* ou terminés par *-ac*), avance que l'absence de palatalisation « continue les traditions phonétiques (...) des immigrés bretons d'origines insulaires, et la palatalisation du *k* les habitudes articulatoires des populations de l'Armorique » (1963 : 187). S'il reste prudent, en ne proposant pas de date pour l'évolution, son hypothèse sous-jacente relie la palatalisation à l'influence d'un substrat gaulois. Fleuriot adopte le même schéma, mais en changeant les rôles. Pour lui, le substrat en cause est roman (1980 : 68-69 ; 86-87) : puisque la palatalisation de /k/ est inconnue ou négligeable en domaine celtique hors du sud-est breton ; puisque seule la première palatalisation de type roman (devant /e, i/) est attestée en breton, et non la seconde (devant /a, o/), c'est que la région a changé de langue entre ces deux évolutions. Les populations du vannetais auraient donc été romanophones jusqu'au V^e siècle¹⁵, puis la grande migration bretonne les aurait (re)celtisées. Mais elles auraient conservé leur accent roman, qui les faisait déjà palataliser devant /e, i/. Le changement linguistique aurait ensuite préservé le breton de l'évolution romane ultérieure. Le point commun de ces deux chercheurs est en tout cas de faire remonter la palatalisation à une très haute époque : il s'agirait d'un phénomène originel, remontant aux premiers peuplements bretons.

Jackson (1967) ne croit pas à une telle hypothèse. D'abord parce que pour lui, il n'y a pas de continuité entre gaulois et breton, qui n'est pas autre chose que du brittonique (1967 : 31-32). Il n'y a donc pas lieu de se référer à une source extérieure et il ne faut pas exclure *a priori* un développement purement autonome de la palatalisation (ibid. : 403). Et de toute façon, si influence extérieure il y a, elle ne vient pas selon lui du latin tardif, mais de l'ancien français (ibid. : 29). Celle-ci aurait donc été très significative, puisqu'il la juge suffisamment forte vers l'an mil pour avoir pu bloquer en vannetais l'évolution de l'accent (ibid. : 83). Mais il écarte fermement une évolution aussi précoce que celle envisagée par Falc'hun (ibid. 29-30), au motif que les faits linguistiques aussi anciens sont trop mal connus. En privilégiant la documentation disponible : enquêtes de terrain, ALBB et quelques sources imprimées, il réalise une analyse serrée des voyelles (ibid. : 401-402) qui conclut à l'apparition de la palatalisation entre les XI^e-XII^e siècle au plus tôt et le XV^e siècle au plus tard. Raude (1989) recule même encore cette limite. En exploitant d'autres cartes de l'ALBB, qu'il met en relation avec diverses sources écrites et en s'appuyant sur sa propre expérience de locuteur, il date l'origine de la palatalisation au XVIII^e siècle et la décrit comme un mouvement toujours en cours au XX^e. Mais il remet en avant l'hypothèse d'une origine française : pour lui, la palatalisation a été introduite par Corlay depuis les parlers gallos de Haute-Bretagne, et se serait ensuite propagée vers le sud-ouest, affectant donc bas-vannetais et Cornouaille de l'est, mais laissant de côté le vannetais intérieur.

Chacune de ces hypothèses présente un certain nombre de faiblesses. Jackson a abondamment critiqué la théorie de Falc'hun, en lui reprochant de faire des rapprochements spéculatifs, en l'absence de documentation. Ce qui est peut-être juste, mais c'est le propre des explications par substrat de ne guère se démontrer qu'au moyen de cartes et en mettant en relation l'archéologie, l'onomastique, aujourd'hui la génétique etc. au service de la linguistique. S'il est vrai que l'hypothèse falc'hunienne est peu vérifiable, elle est du moins

¹⁵ Fleuriot se sert d'une échelle temporelle plus large. Je me fie à celle utilisée par les romanistes (Carton 1974, Joly 1995, Englebert 2009).

cohérente et recoupée par la multiplicité des approches. Fleuriot présente de son côté une singulière contradiction : si le changement de langue laisse des traces dans un sens, il en laisse aussi forcément dans l'autre. Donc, avant l'« archéo-vannetais » brittonique à accent roman supposé par Fleuriot, le « paléo-vannetais » roman qui le précéda fut nécessairement du roman avec un accent gaulois. Par conséquent la palatalisation qui s'y est développée n'est pas forcément un legs roman, mais peut-être bien celtique continental (comme le laisse penser la carte d'après Ringenson supra). Pour convaincante que soit la démonstration de linguistique historique de Jackson, son rejet de l'ancienneté de la palatalisation paraît également contradictoire avec l'affirmation d'une influence française précoce : à supposer que celle-ci ait été assez puissante pour agir sur le système accentuel (ce qui me paraît très douteux), comment écartier dans un même mouvement qu'elle ait pu transmettre aussi des innovations articulatoires et reconfigurer le système phonologique ? Et si la palatalisation s'est développée de façon autonome, le hasard a curieusement tout fait pour induire le linguiste en erreur, puisqu'elle est localisée dans la partie la plus romanisée de la Basse-Bretagne... Quant à A. Raude, les cartes qu'il avance pour affirmer l'existence d'une aire de diffusion à partir de Corlay sont peu convaincantes¹⁶. Ses données sont en outre fort peu nombreuses et surtout, elles ont le tort de traiter à égalité le plan superficiel du lexique (où les diffusions sont rapides et faciles) et le soubassement profond auquel appartient la phonologie (qui n'adopte les innovations extérieures que dans le cas d'une déstabilisation profonde du système originel, résultant d'un bilinguisme asymétrique à grande échelle¹⁷). Or, si le breton connaît bien une pression de cet ordre aujourd'hui venant du français, il ne pouvait en être ainsi aux XVIII^e et XIX^e siècles, quand le français était une langue étrangère pour une vaste majorité de Bas-Bretons.

Ce qui frappe en tout cas, c'est l'opposition entre les méthodes de datation : plus la démonstration repose sur les cartes (Falc'hun et Fleuriot), plus les auteurs privilégient une date ancienne. A l'inverse, plus l'on s'appuie sur des sources écrites, plus s'impose l'idée d'une date récente.

Evolutions récentes

Avant d'examiner ces sources écrites, il vaut la peine de se pencher sur d'autres cartes, dont ne disposaient pas les chercheurs précédemment mentionnés, celles du NALBB. Les enquêtes qui en sont à l'origine ont été réalisées entre 1969 et 1995, soit auprès

¹⁶ Même si la carte 20 de l'ALBB montre effectivement une aire centrée sur l'axe Rostrenen-Corlay, le sens de diffusion n'est pas évident. D'autres cartes qu'il invoque me laissent encore plus perplexe. Son exemple pour la carte 564 est par ailleurs erroné : *skabiaw* est attesté à Mûr et non à Corlay.

¹⁷ On peut le mesurer en comparant les français de France, du Québec et de Louisiane. Soumis à une forte pression, le français louisianais est probablement en voie de perdre son phonétisme propre : l'alignement sur l'anglais s'entend ainsi nettement dans le /r/, le plus souvent rétroflexe. En revanche, l'anglais reste impuissant à influencer la phonétique du français québécois, qui généralement montre davantage de proximité avec les français dialectaux. Ceci bien que les Québécois prononcent les emprunts anglais avec un fort accent américain. Beaucoup plus détachés de l'anglais, les Français, quant à eux, plient sans vergogne ces emprunts à la phonologie hexagonale : à moins d'être professeur d'anglais ou assez pédant, personne en France ne prononce le <th> de *Thatcher* autrement que comme un /t/ ou un /s/. Idem pour la palatalisation : le <ch> de *chewing-gum* est réalisé /ʃ/ et non /tʃ/. Les emprunts plus récents comme *check up* présentent bien une affrication, du fait d'une plus grande familiarité avec l'anglais scolaire dans les générations qui l'ont emprunté, mais l'imitation superficielle ou l'emprunt ponctuel ne présument pas de la stabilisation à long terme de cette articulation, encore moins qu'elle puisse influencer de l'intérieur les sons autochtones du français.

d'informateurs en décalage d'une à deux générations par rapport à l'ALBB. Il existe 27 cartes exploitables communes aux deux atlas¹⁸. Aucune ne montre une régression de la palatalisation. Le tableau suivant met en regard les deux enquêtes :

	Mots	ALBB	NALBB	Phonème(s)
Identité : 12	Ken-	375	138	/k/
	Kerzhet	379	449	
	Ket	206, 235, 242, 250	29, 30	
	Kezeg	443	327	/g/
	Givri	219	370	
	Kegi	388	374	
	Bugale	44	587	
	Karrigell	363	314	
	Ugent	136	73	
	Diskenn	161	540	/sk/
	Pesked	522	524	
	Skalier	104	539	
Légère progression : 8	Kêr	366	10	/k/
	Kirri	362	313	/g/
	Kizhier	364	253	
	Digor	152	544	
	Pesk	522	523	/sk/
	Skuizh	569	445	/st/
	Pesketaer	523	521	
Kreisteiz	414	99		
Forte progression : 6	Kelien	371	242	/k/
	Kig	386	518	/g/
	Pegement	514	36	
	Gwenan	291	246	/gʷ/
	Gwener	144	119	/gʷ/
	Gwinizh	300	320	
Très forte progression : 1	Gwez	298	172	/gʷ/

Il est difficile de trouver une logique prédictive dans cette liste : la palatalisation semble progresser, en terme structuraux, de façon aléatoire et, sur le terrain, assez anarchique. De vastes zones palatalisent pour un terme, mais pas pour un autre, sans que l'on puisse avancer une explication claire (distribution, étymologie etc.).

Un fait particulièrement remarquable est toutefois l'évolution du groupe /gʷ-/ initial. Alors que sa palatalisation est rare en 1911-1912 (ALBB 287, *gwelet*, voir ; 290, *gwenn*, blanc ; 292, *Gwened*, Vannes etc.), elle est devenue quasi systématique dans les parlers d'aujourd'hui. L'évolution la plus spectaculaire revenant aux cartes *gwez*, arbres : seuls Locmaria, en Belle-Ile et Houat palatalisent dans l'ALBB, contre environ un tiers de la Basse-Bretagne dans le NALBB. Le caractère *impressionniste* de la notation (il n'existe que deux degrés de palatalisation : <k> et <te> dans l'ALBB et un seul : <c> dans le NALBB, avec les voisées correspondantes) limite la visibilité du phénomène¹⁹, mais il est clair que la palatalisation de /gʷ-/ est une innovation du XX^e siècle.

¹⁸ Une carte est jugée inexploitable quand elle présente trop de formes mutées par exemple.

¹⁹ Comme signalé plus haut, l'ALF distingue sept degrés. Il paraît douteux que la palatalisation de *givri* (chèvres) notée dans le NALBB <ji'vre> à Pluneret (pt.178) soit en termes articulatoires exactement la même qu'à Roudouallec (pt.85) : <je'ri> ou que celle présente dans *digeriñ* (ouvrir) : <di'je:ri> à Saint Pabu (pt.8).

Les sources écrites

Le recours préférentiel aux cartes des atlas plutôt qu'aux documents écrits pour faire l'histoire de la langue est un réflexe inconditionnel pour nombre de linguistes s'intéressant au breton. Probablement parce que les documents y sont moins nombreux que pour les langues de large diffusion. Sans doute aussi en raison de la qualité même des outils qui se révèlent une mine inépuisable et du travail d'interprétation de Falc'hun, à l'époque novateur, qui a permis de révolutionner les hypothèses antérieures. L'utilisation des cartes ne doit pourtant pas conduire à négliger un corpus écrit, qui reste largement exploitable.

S'agissant de la palatalisation, il est cependant bien connu que le principal dialecte concerné, le *vannetais* (à prendre ici comme la forme livresque usitée dans l'ancien pays de Vannes) n'a jamais développé de graphème spécifique pour la noter de façon systématique et univoque. Par parenthèse, on notera que, même en arguant du retard habituel de l'écrit sur l'oral, cette absence de graphémisation constitue un argument supplémentaire pour une apparition récente de la palatalisation. Celle-ci doit donc être décelée en empruntant deux canaux : celui des *descriptions explicites* du breton et celui des *graphies phonétiques*. Deux tendances apparaissent assez nettement, suivant qu'elles mentionnent ou non la palatalisation. Chronologiquement, ces deux sous-corpus sont assez imbriqués, même si l'on note une légère antériorité de l'un par rapport à l'autre.

Pas de palatalisation

Les descriptions explicites du breton comprennent des notes de linguistes et de lexicographes, des plus amateurs aux plus chevronnés, qui ont eu l'occasion d'entendre du breton à des dates plus ou moins anciennes et d'en noter quelques caractéristiques.

a) En 1659, Julien Maunoir, dans l'introduction de son dictionnaire indique pour la première fois qu'il existe quatre dialectes bretons, mais n'en fournit aucun trait.

b) En 1723, Pierre de Châlons, dans le premier dictionnaire vannetais, donne quelques exemples de variation phonétique, mais ne mentionne rien sur la palatalisation (à un détail près, sur lequel je reviendrai)

c) En 1744, Cillart de Kerampoul, dans son dictionnaire également, s'étend longuement sur les différences accentuelles entre breton de Vannes et d'ailleurs. Il donne aussi des exemples de bon et de mauvais usage. Mais aucune allusion encore à la palatalisation.

d) En 1752, la préface du dictionnaire imprimé de Le Pelletier (manuscrit de 1716) donne des règles précises de correspondances phonétiques entre breton vannetais et les autres parlers. Mais toujours rien sur la palatalisation.

e) En 1836, la grammaire de Guillôme indique que « toutes les consonnes se prononcent comme dans le latin » (avec toutefois une petite entorse qui sera détaillée plus bas).

f) En 1902 encore, la grammaire de Guillevic et Le Goff explique que G et K « se prononcent comme en français » et ne prévoient pas de cas particuliers²⁰.

²⁰ Ce silence dissimule sans doute une intention prescriptive. Dans son manuel de 1979, Meriadeg Herrieu ne peut plus ignorer ainsi la palatalisation, qui a connu entretemps un important développement. Mais il conseille de « prononcer comme c'est écrit » (1979 : 24). Il faudrait même *refuser* certaines prononciations et limiter au minimum les palatalisations (ibid. : 22), parce que « c'est plus élégant » (2^{ème} édition, 1981 : 7).

Les graphies phonétiques, ne laissent longtemps rien transparaître non plus :

g) En 1499, Arnold von Harff nous fournit le plus ancien témoignage. Voyageur allemand de passage à Nantes, il donne une liste de mots bretons, noté selon les normes graphiques de l'allemand rhénan médiéval. L'attribution du breton de von Harff à la région vannetaise est loin d'être évidente, malgré le sentiment de Ch. Guyonvarc'h (1984), qui l'a étudié en détail et qui s'appuie notamment... sur des correspondances avec l'ALBB²¹. En tout cas, la graphie de von Harff, qui reste assez approximative, ne laisse transparaître aucune palatalisation pour les mots : *kick* (viande), *ker* (avoine), *gwin* (vin), *gwinagere* (vinaigre), *pesket* (poisson, avec confusion singulier/pluriel), *ammestres* (hôte, avec confusion masculin/féminin), *amnestisses* (hôtesse). Seul le /n/ est palatalisé dans *narinck* (*non*) et *oinge* (poule, en réalité oiseau).

h) Le premier texte identifiable comme du *vannetais*, le formulaire de prône de 1631 (Loth 1904), note les vélaires en empruntant les normes graphiques du français. Là où le <k> est employé aujourd'hui, c'est donc <c> ou <qu> (ce dernier à l'initiale devant *e* et *i*) qui apparaissent à l'époque. Rien ne permet de supposer une prononciation palatale dans les mots orthographiés ainsi.

i) En 1723 et 1744, il en va de même dans les dictionnaires de Châlons et de Cillart de Kerampoul. Celui de Châlons (breton-français) n'a pas d'entrée K, et renvoie donc le lecteur à C ou à Q. Preuve que ces trois lettres notent le même son, un même mot peut s'écrire avec l'une ou l'autre : *caigereh/queigereah* (mélange). Chez Cillart (français-breton), l'entrée K est minimaliste, l'auteur précisant que CA est préférable à KA et que c'est « un reste de vénération pour l'Antiquité » qui conduit à écrire K barré les noms en *Quer-*. Le parti-pris de réalisme phonétique de Cillart (explicité dans son introduction et son projet de réforme de l'orthographe française) conduit à penser que dans un exemple comme : *ne ouéss qué leignett ?* (vous n'avez pas dîné ? p.254) le <qué> n'était pas palatalisé et que dans le cas contraire, il se serait étendu sur la question.

j) De 1768 à 1838, rien non plus (ou presque, cf. infra) dans les ouvrages des abbés Pourchasse et Marion. Les vélaires sont toujours notées par les mêmes graphèmes que précédemment et, sur ce point, les textes vannetais ou léonards ne se distinguent pas.

k) Plus aucun doute possible avec l'émergence de la linguistique moderne et de ses notations rigoureuses : en 1876, dans la description du breton du bourg de Batz, par Léon Bureau, en dehors de quelques occurrences spécifiques (cf. infra), /k/, /g/, /sk/ et /sp/ ne sont pas palatalisés²².

²¹ Dans la mesure où l'on ne sait rien du contexte du recueil, tout est imaginable : le chevalier a-t-il interrogé un seul informateur ou plusieurs ? A-t-il noté son breton à Nantes, où parmi les marins (et d'où venaient-ils ?) qui manœuvraient le bateau sur lequel il avait embarqué à Bordeaux ? Cet aristocrate de haut rang, de retour d'une mission diplomatique auprès du Pape, a-t-il interrogé les matelots ou le capitaine ? Un colporteur, son aubergiste ou un voyageur de belle allure ? Lui a-t-on livré du breton « local » ou une forme « koïnisée » ? Même s'il y a d'indéniables points communs entre certains termes de ce breton et celui décrit à Guérande à la fin du XIX^e siècle, il est très hasardeux de privilégier la continuité plutôt que la possible multiplicité ou la polynomie des sources, et de le présenter comme un échantillon de breton guérandais du XV^e siècle.

²² <keid>, <keit> & <ke>, *pas* (lignes 19, 21, 28, 30), <nikên>, *personne* (l. 16), <tamik>, *peu* (l. 17). On relèvera aussi une évolution /ə/ > /a/ qui bloque la palatalisation dans <kamere>, *prenez* (l. 19) ; <ger> & <ger>, *maison* (l. 28, 30) ; <kegen-ê>, *avec moi* (l. 31) ; <paskə>, *parce que* (l. 32) ; <zisplas> & <displaseit>, *se dépacer* (l. 15, 18, 20), <respōdeit>, *répondu* (l. 29). Il y a aussi plusieurs occurrences de /g/ renforcés en /k/ par sandhi : <kə>, <ke>, <ked>, *avec* (l. 29 & 30).

l) En 1876 également, les palatalisations sont davantage présentes dans le breton de Sarzeau décrit par Ernault. Mais des mots comme la particule négative *ket*, ou le verbe *gwelet*, voir, que l'on n'a guère de chance d'entendre aujourd'hui autrement que palatalisés, ne le sont pas encore à cette époque.

Palatalisations attestées

Un deuxième ensemble de documents laisse pourtant entrevoir que la palatalisation est bien une réalité depuis assez longtemps. Mais l'opposition entre vélaires et palatales semble très subtile et donc décrite avec embarras et de façon quasiment cryptée. Ce qui explique sans doute qu'elles aient peu soulevé l'attention.

m) En 1732, Grégoire de Rostrenen, indique dans son dictionnaire (préface, p. 15) :

La lettre Q a le même son chez les Bretons, & se prononce aussi fortement que le k hormis dans Vannes & dans la Haute-Cornouaille où on prononce le q comme les François. Delà vient qu'un Breton prononce ces mots François : quel, quelle, qui, quinte, quinze &c, comme si l'on écrivoit, kel, kelle, ki, kinte, kinze &c.

Grégoire, comme son nom l'indique, vient de Rostrenen, sur les marges entre Cornouaille et Vannetais. Il a été ordonné prêtre à Saint Malo et a séjourné à Pornic. Il a donc eu l'habitude d'entendre le français de l'ouest et d'en mesurer la proximité et la distance avec le breton qui lui était familier. Quelques années plus tard, dans sa grammaire (1738), il réitère la même information, s'agissant cette fois des graphèmes <gue> et <gui> :

C'est le γ gamma des Grecs, & le gaïn des Arabes. Ainsi que l'on prononce plus ferme que les mots français, guérir, guerre, guide, guitarre &c.

Ces remarques peuvent dérouter un francophone d'aujourd'hui, qui a sans doute le sentiment de prononcer de manière identique le <k> et le <q>, soit [k]. Or, pour Grégoire, il existe dans le français de son temps une prononciation *forte* (ou *ferme*), représentée par <k> et une prononciation *faible* (bien qu'il ne la nomme pas), représentée par <q>. Le breton du nord-ouest ne connaît que la forte et la généralise, tandis que le vannetais partage le système binaire du français. Que faut-il comprendre par-là ? Vraisemblablement que l'articulation *faible* (avec <q> devant <e>, <i>, <in>) représente une variante palatalisée, tandis que la forte <k> serait purement vélaire. Soit une subtile opposition de timbres : [k']-[k].

n) Cette supposition semble confirmée par l'introduction du *Vocabulaire nouveau* de l'abbé Marion (édition posthume de 1829). S'agissant des lettres *k* et *q*, l'auteur explique que « l'usage commande que ces lettres se prononcent quelquefois serrées et comme entre les dents, (ce qui arrive toujours quand elles sont immédiatement précédées d'un *i*)²³. » Manifestement, on se trouve là devant une tentative de description d'une prononciation dorso-palatale, qui est systématique dans la finale /ik/.

o) Si en 1836, la grammaire de Guillôme déjà mentionnée en e) ne donnait pas de palatalisation pour /k/ ou /g/, l'auteur précisait que le <s> « au milieu des mots se prononce

²³ Le texte breton n'est pas beaucoup plus clair : *èl ma oulen en usage ma vou prononcet maraùéh el lettrenneuzé sterd hac èl étré en dènt (er péh e arrihue perpet a pe vai un i just én ou raug).*

comme ch : *er væstr*, les maîtres ». Il s'agit là de la première description d'une palatalisation systématique du groupe /st/.

p) Il faut toutefois attendre 1878, pour que la description gagne en intelligibilité : la grammaire de l'abbé Le Bayon indique alors :

Il convient d'observer qu'il y a deux prononciations du K et du G devant E. Ces lettres peuvent être dures, comme, en français, dans les mots quenouille, guenille, — ou mouillées, c'est-à-dire, prononcées comme si elles étaient suivies d'un i, comme, en français, quérir, guérir. Les uns prononcent kër, ville; les autres, kier, er giér.

Intelligibilité toute relative cependant : ici encore, l'explication repose sur un parallélisme avec une opposition en français, aujourd'hui inopérante (du moins en français standard).

Les graphies phonétiques permettent de remonter un peu au-delà, mais de façon désordonnée, en fonction des phénomènes. Le groupe /st/ est le premier à pouvoir être observé :

q) Dans le formulaire de prône vannetais de 1631, le mot *chrétiens* (mod. *kristenien*), apparaît sous la forme *chrichenion*, avec donc évolution de /st/ (avec [t'] palatal) en [ʃ].

r) En 1723, Châlons reprend ce terme, en localisant ce type de palatalisation à Arradon et à Sarzeau, tandis que les formes en usage dans l'intérieur des terres sont graphiées <st>. Ceci prouve seulement que le /t/ y était encore prononcé, mais faut-il lire les <st> de 1723 comme [st] ou [ʃt] ? Le témoignage de Guillôme en 1836 (cf. supra) indique une généralisation de [ʃt] un siècle plus tard, sans remise en cause de la graphie étymologique.

s) La généralisation de [ʃt] est confirmée en 1876 par Léon Bureau à Batz²⁴ et Emile Ernault à Sarzeau²⁵ et en 1886 par Joseph Loth pour tout le vannetais²⁶.

Les attestations de la palatalisation de /k/ commencent plus tardivement, mais elles sont ensuite beaucoup plus explicites. Les premiers craquements dans l'uniformité de la graphie affectent un cas particulier du groupe /sk/ : /s/ + /k/ à la jonction entre deux mots, en l'occurrence le verbe avoir à la forme négative (mod. *n'en deus ket*, il n'a pas)²⁷.

t) Si l'abbé Marion est fidèle aux graphèmes étymologiques, en 1790, dans le *Magasin spirituel er beurerion*, face à 176 *quet*²⁸ il laisse échapper 3 *chet*²⁹. C'est évidemment bien peu (1,6 % du total), mais il est difficile de croire que l'on tienne là un reflet de la pratique. Il est bien plus vraisemblable qu'il s'agisse d'actes manqués, trahissant l'écart grandissant entre écrit archaisant et oral qui palatalise déjà assez couramment.

²⁴ Avec les exemples suivants : <daštūmeit>, *amassé*, l. 13 ; <doštāt>, *approcher*, l. 25 ; <mištē> *meilleur*, l. 27 & 30 ; <ašti>, *voici*, l. 24, 25, 29 & 32.

²⁵ <chtāgēt>, *attaché*, p.48, l. 10 ; <fiēcht>, *fête*, p.49, l. 5.

²⁶ « L's [en bas-vannetais] comme en haut-vannetais a le son du français *ch* (cheval) devant *t*. », p.178.

²⁷ En revanche, on n'observe pas le même phénomène avec les autres verbes à d'autres temps : *ne chomas quet*, il ne resta pas (in Le Thuaut, 1877, *Er fetenieu a vuhé*, p.29) ne montre pas de signe de palatalisation, ni à l'époque, ni dans les parlers d'aujourd'hui.

²⁸ *Ne mès quet a boén*, je n'ai pas de peine (p.2) ; *ne hoès quet ivet*, vous n'avez pas bu (p.33) etc.

²⁹ *Ne mès chet er batianted ém poénieu*, je n'ai pas de persévérance dans la douleur (p.71) ; *Ne mès chet neoah caz doh Doué*, je n'ai pourtant pas de haine envers Dieu (p.81) ; *N'en dès chet paud amen*, il n'y en n'a pas beaucoup ici (p.204).

u) En 1817, le manuscrit de la *Vie de sainte Julitte* (cité par Raude 1989) présente aussi de telles graphies évoluées et montre d'autres alternances, comme <chueh> et <scueh>, fatigué.

v) En 1818, l'emploi de *chet* avec avoir, au lieu de *quet*, est systématique chez l'abbé Gicquello dans son *Histoer a vuhé Jésus-Chrouist*. Le phénomène est d'autant plus remarquable que l'auteur se signale par les libertés qu'il prend : son orthographe s'écarte nettement du vannetais normé de l'époque et reflète la prononciation de la région de Lorient, où le livre est d'ailleurs imprimé, hors des circuits habituels contrôlés par l'Eglise.

w) La production littéraire vannetaise due aux ecclésiastiques utilisant le standard épiscopal reste fidèle plus longtemps au graphème étymologique : 1810 : *n'en dès quet*³⁰, il n'a pas ; 1829 : *n'ou dès quet éellet*³¹, ils n'ont pas pu ; 1839 : *ne hès quet*³², il n'y a pas ; 1843 : *n'hun nès quet*³³, nous n'avons pas. Mais vers le milieu du XIX^e siècle, le remplacement de *quet* par *chet* est acté : 1845 : *N'en dès chet permettet*³⁴, il n'a pas permis ; 1851 : *n'hou dès chet*³⁵, qui n'ont pas ; 1856 : *n'en dous chet*³⁶, tu n'es pas. Les textes ultérieurs consacreront le nouvel usage. On observe le même type de transition avec un mot comme *diskenn*, descendre, écrit <disquennet> (descendu) en 1819³⁷ et <dichennet> dès 1829³⁸. Les graphies sont pourtant hésitantes : en 1839, on lit encore <disquennet> dans la *Buhé er Saent*³⁹, mais surtout, on voit apparaître un temps une sorte de graphème transitoire <sch>, peut-être pour rendre compte d'un son affriquée [sc] encore instable : 1817⁴⁰ : *me meschett eunn*, je n'ai pas peur ; *ne chongeschett*, tu ne penses pas ; 1818 : *e zischenas*⁴¹, descendit ; 1845 : *e zischen*⁴², qui descend. Ces hésitations se remarquent également avec la finale /ik/ : au lieu des classiques graphèmes <-iq> ou <-ic>, on lit *pinhuid*, riche et *yaouantis*, jeunesse, chez Marion⁴³, ou *quich*, chair, chez Gicquello⁴⁴.

x) En 1876, à Batz, L. Bureau indique de même que le /k/ n'est palatalisé que dans ce seul contexte, avec évolution en [ʃ] : <ha hu ez še>, *et vous n'avez pas* (l.29).

y) Toujours en 1876, les palatalisations, légèrement plus développées à Sarzeau, concernent aussi le verbe avoir : <ne os chet>, *vous n'avez pas* (p.49, l.17). Mais cette fois, le groupe /sk/ évolue également en [ʃk] dans <guchket>, *habiliez*, (p.49, l.3)⁴⁵. Cet exemple <guchket> montre que le /g/ peut être palatalisé seul. C'est aussi le cas dans <be'kolienn>, *grande* (p.48, l. 8), dans les finales en /-ik/ : <iin tamek>, *un peu* (p.48, l.22) et dans l'emprunt au français dialectal <vèkèt>, *biquette* (p.49, l.18).

³⁰ Collectif, *Catéchisme breton de Vannes*, p.8.

³¹ Guillôme, *Imitation er Uirhiés glorius Vari*, p.75.

³² Quilléry, *Buhé er Saent*, p.15.

³³ Le Diot, *Livre Brédiah er fé*, p.15.

³⁴ Bellec, *Guirionéu ag er religion*, p.134.

³⁵ Dréano, *Catéchim historik en abad Fleury*, p.4.

³⁶ Labourlette, *Guerzenneu eid oll er blai*, p.38.

³⁷ Anonyme, *Er règl ag en drivet-Urh a benigen*, p.12.

³⁸ Guillôme, *Imitation er Uirhiés glorius Vari*, p.70.

³⁹ Préface, p.V.

⁴⁰ *Vie de Sainte Julitte* (cité par Raude 1989).

⁴¹ Gicquello, *Histoer a vuhé Jésus-Chrouist*, p.6.

⁴² Labourlette, *Guerzenneu eid oll er blai*, pp.8-9.

⁴³ *Pinhuid* : Marion, *Officeu eid er sulieu ha goullieu principal ag er blai*, publié posthume en 1849, rédigé vers 1820, p.27 ; *Yaouantis* : Marion, *Instructioneu santél*, 1792, p.107.

⁴⁴ Gicquello, *Histoer a vuhé Jésus-Chrouist*, p.15.

⁴⁵ En revanche, il conserve l'articulation [sk] dans <biskoac'h>, *jamais*, p.49, l. 17.

Une évolution articulatoire très récente

Les sources citées jusqu'à présent montrent donc l'émergence et l'extension progressive d'articulations palatales entre le début du XVII^e et la fin du XIX^e siècle seulement. Les sources ultérieures ne font que confirmer la dynamique. Mais elles rendent compte également d'une importante mutation : le passage d'une articulation dorso-palatale à apico-palatale.

Bien que maladroitement exprimée, la prononciation dorso-palatale [c] pour /k/ étymologique se déduit aisément depuis Grégoire en 1732 jusqu'à Le Bayon en 1878. En 1886, Loth la décrit plus précisément comme « un *k* iotacisé » (1886 : 178), tout en en donnant un exemple ambigu : « analogue par la prononciation au français *c* dans *cœur* », nuance qui ne s'entend plus dans le français non-dialectal d'aujourd'hui. En 1914, Thibault reprend le même exemple pour Cléguérec (1914 : 3). Mais cette fois, il n'y a plus de doute, quand il précise que « <ƿ> arrive à ne plus guère se distinguer de <ɥ>, surtout devant *e* » (1914 : 19). Une telle prononciation *iotacisée* n'est d'ailleurs pas une spécificité vannetaise, puisque Loth la note également à Beuzec-Cap Sizun et Plogoff en 1898.

Mais le vannetais a entamé une évolution qui consiste à pousser l'affrication de /k/ à son terme logique, c'est-à-dire [tʃ]. Et cette évolution commence par la façade maritime. Dès 1876, à Sarzeau, Ernault indiquait que les symboles des palatales de son système de transcription devaient se lire comme « *tch* et *dj* ». A Quiberon, en 1895, Loth explique que l'on entend « des palatales extrêmement iotacisées, qu'on pourrait prendre pour *tch* et *dj* », ajoutant en note : « de fait, on peut s'y tromper et on s'y est trompé ». Quinze ans plus tard, Le Roux, enquêtant pour l'ALBB, note encore essentiellement des palatales [c] et [j] dans tout le vannetais, sauf justement à proximité de Quiberon, qui est l'un des rares points où figurent des affriquées explicites [tʃ] et [dʒ]⁴⁶. Encore une quinzaine d'années plus tard, en 1927, J. Buléon écrit cette affirmation surprenante : « un signe qui fait reconnaître (...) un indigène de la Bretagne bretonnante (...) : *qui, gui* se prononcent *tchi, dji* » (Raude 1989). A partir de ce moment, toutes les descriptions du breton vannetais rendront compte de la palatalisation de façon analogue : la décrivant comme une affrication apico-palatale. En 1951, Falc'hun estime que « au pays de Vannes, rien n'est plus courant que d'entendre prononcer [ʃɥin ʃɥen]⁴⁷ ou même [dʒɥin dʒɥen] “du vin blanc” » (Falc'hun 1963 : 195). Peu après, en 1956, Roparz Hemon n'utilise plus que les signes <ɥ> et <dʒ> (1956 : xxxii). En 1976, L. ar Bras transcrit le breton du Croisty en alphabet courant, utilisant pour les palatales les graphèmes <tch> et <dj>. Dans les années 1990-2000, je n'ai entendu à Malguénac que des [tʃ] et [dʒ] et c'est cette valeur que j'ai donné dans ma thèse aux signes /c/ et /j/. Je n'ai personnellement relevé les sons [c] et [j] qu'à Arzano (Le Pipec 2004 : annexes ; 2008 : 145). Enfin en 2007, Cheveau indique que dans la région lorientaise, les locuteurs les plus âgés prononcent [c] et [j] et les plus jeunes [tʃ] et [dʒ] (2007 : 79).

⁴⁶ ALBB, c. 102, *tuchantik*, bientôt ; c. 386, *kig*, viande ; c. 388, *kegi*, coqs. Les autres points concernés sont à peu de distance de là : c. 358, *begin*, deuil et c. 410, *ozeganed*, lutins : Ploemel ; c. 367, *kegel*, quenouille : Quiberon et Belle-Ile-en-mer ; c. 459, *mirvig*, mie : Quiberon, Ile-aux-moines et Locmaria (en Belle-Ile) ; c. 527, *pinvidik*, riche : Quiberon, Ploemel, Ile-aux-moines et Houat.

⁴⁷ Je transcris en IPA, faute de disposer du signe correspondant à [dʒ] en alphabet Rousselot-Gilliéron.

Conclusion

La *palatalisation vannetaise* pose donc un défi au linguiste : elle semble être une tendance phonétique ancienne dans le sud-est de la Basse-Bretagne, mais une tendance dynamique, qui a connu des évolutions constantes et parfois très récentes. Au vu de tous les éléments apportés dans ce travail, il est possible de retracer son évolution comme suit :

La palatalisation résulte d'une lente migration de l'articulation des vélares vers l'avant de la bouche, sous l'attraction des voyelles antérieures et médianes. En termes articulatoires, les vélares furent d'abord nécessairement des dorso-palatales (la partie arrière de la langue formant l'occlusion). Quant au lieu d'articulation, il fut dans un premier temps post-palatal, transformant /k/ en [k'], à peine distinct du [k] vélaire (idem pour la voisée /g/). De cette façon, il est possible que le phénomène resta longtemps très discret, au point de n'être pas toujours perçu par la plupart des locuteurs. Graduellement, cette articulation migra encore pour devenir médio-, puis pré-palatale, prenant le timbre [ç]. A partir de ce stade, la palatalisation devient mieux perceptible, ce qui conduit Grégoire de Rostrenen à la noter en 1732 et Marion vers 1820. Il est donc frappant de constater qu'elle se développe en breton parallèlement à la même évolution en français de l'ouest, selon une chronologie qui, bien qu'incertaine, paraît relativement proche (Ringenson 1922 : 108). Parallélisme entre roman et brittonique, qui pourrait s'expliquer par l'action sous-terrainne d'un substrat commun. En l'occurrence, gaulois : celui-ci aurait légué aux deux langues une articulation *mouillée*, terme qui ne doit rien à la salive, mais dérive de *mollire* : rendre souple. La palatalisation serait ainsi le résultat d'une articulation *peu tendue* commune à tout le nord-ouest de la Gaule. Celle-ci est d'ailleurs attestée par l'instabilité des voyelles, qui présentent en français dialectal, comme en breton vannetais, une forte tendance à la diphtongaison⁴⁸.

Par conséquent, si la palatalisation de /k – g/ n'est attestée en breton que depuis le début du XVIII^e siècle, si elle n'est détectable à l'examen des voyelles qu'à partir du Moyen-Age, il est fort possible que le phénomène était déjà amorcé plusieurs siècles auparavant. Mais seulement *amorcé* et passant encore largement inaperçu⁴⁹. Les témoignages de plus en plus précis du phénomène au long du XIX^e siècle laissent penser qu'elle s'est renforcée de manière constante sur cette période, gagnant en audibilité à la fois par l'étendue des distributions concernées et par la netteté des timbres palataux. Le stade ultime de cette évolution fut le passage à une articulation apico-palatale [tʃ]-[dʒ]. Mais pour spectaculaire que soit une telle innovation, il faut souligner qu'elle est très récente : après avoir débuté sur la côte, elle ne se généralise qu'après la première guerre mondiale, sur un territoire semblant assez bien correspondre à l'ancien pays de Vannes.

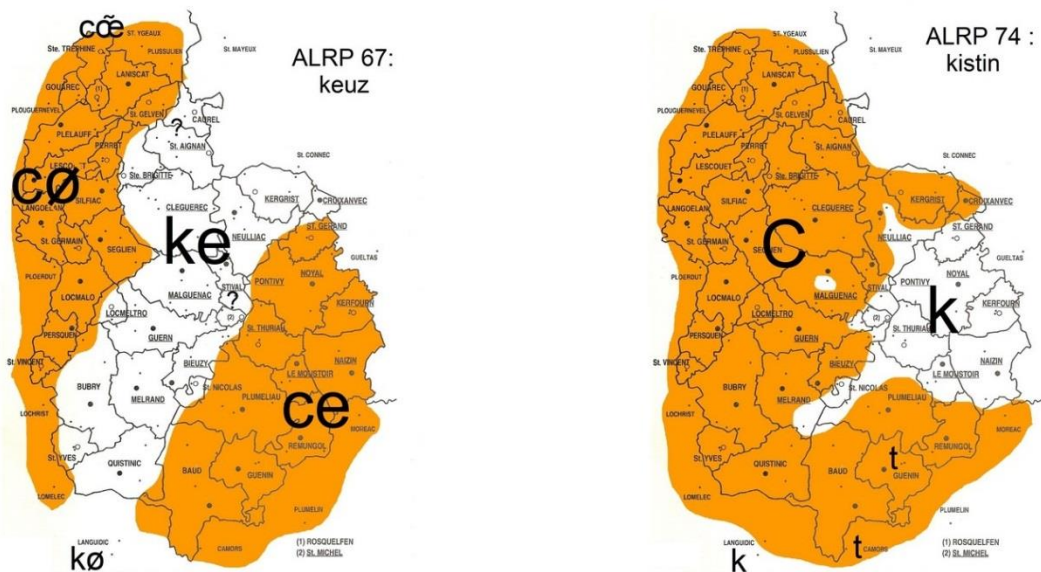
La palatalisation de /k/ devant voyelle antérieure entraîna mécaniquement celle du groupe /sk/ en contexte semblable, donnant [sc], rapidement simplifié en [ʃ]. C'est sans doute ce traitement de /s/ obstrué qui, par contagion, entraîna l'évolution /st/ > [ʃt], vraisemblablement dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, puisque le phénomène était

⁴⁸ L'articulation tendue distingue les variétés hautes de français depuis le XVI^e siècle, ce qui a entraîné la disparition des diphtongues. Mais on les entend encore dans les patois ou dans les niveaux relâchés du français du Québec. Une prononciation peu tendue provoque une instabilité générale, d'où le caractère phonétiquement hyper-évolué du français par rapport au latin, mais aussi du breton vannetais par rapport au breton central.

⁴⁹ Personnellement, avant la préparation de cet article, je n'avais jamais remarqué qu'en français, Josiane Balasko ou les journalistes de France 2 palatalisaient autant...

généralisé, et devant toute voyelle, dès 1836. Contagion qui s'étendit également à /sp/ > [ʃp], possiblement à la même époque. L'évolution du groupe /sk/ devant voyelle postérieure diverge de celle devant voyelle antérieure ou médiane, puisqu'elle donne [ʃk]. Mais celle-ci ne concerne qu'une zone à l'est d'un axe Noyal-Pontivy/Auray. Elle pourrait donc être plus tardive, ce qui conduit, outre sa ressemblance avec [ʃt], à l'attribuer comme pour /sp/ à la contagion de /st/ > [ʃt]. A noter que devant une pause ou une frontière morphologique, /sk/ voit souvent généralisée la même évolution que devant voyelle postérieure : soit [sk] ou [ʃk] selon les régions, d'où [ku'skɛt] ou [ku'ʃkɛt] (dormir).

Il est toutefois une autre source d'instabilité qui défie l'analyse. Raude (1989) et surtout Jackson (1967 : 377, 400) témoignent ainsi de leur perplexité devant l'inconstance de la palatalisation : tel mot peut être palatalisé dans telle région, mais pas tel autre, malgré des caractéristiques identiques ; pour un autre mot, les régions qui palatalisent peuvent être différentes, voire en miroir, comme le montrent les cartes ci-dessous, d'après l'ALRP :



La palatalisation des /k/ initiaux est ici répartie quasiment à fronts renversés et aucun argument linguistique (phonétisme, étymologie...) ne paraît pouvoir l'expliquer. Au niveau individuel aussi, la palatalisation semble encore à ce jour d'ordre tendanciel et n'est pas stabilisée : pour certains mots elle est générale, pour d'autres, un même locuteur peut employer concurremment vélaire et palatale (surtout si une variation stylistique s'ajoute à l'usage local). Or, dans un certain nombre de cas, la solution pourrait être à rechercher dans la rétractation de l'usage et l'ethnisation des variantes. La palatalisation a connu son développement maximal dans le temps même où le français se généralisait dans la société bretonnante. Au fur et à mesure du processus, le breton était de plus en plus cantonné à un usage local et familial. Voyant réduite sa fonction de communication au profit de celle d'identification, il devenait donc le lieu d'expression privilégié du *narcissisme des petites différences* : l'usage d'une forme pouvant devenir emblématique d'un terroir. Ainsi, les locuteurs peuvent palataliser tel mot mais pas tel autre, simplement parce que leurs voisins palatalisent à l'inverse d'eux et que c'est cette différence qui leur permet de s'en distinguer. L'anarchie apparente de certaines cartes pourrait donc s'expliquer non pas toujours par une logique linguistique, mais parfois purement ethnographique.

Bibliographie

- ALBB : Le Roux, P, 1924-1963, *Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, Plihon & Hommay, Rennes & Champion, Paris.
- NALBB : Le Dû, J (éd.), 2001, *Nouvel atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, CRBC, Brest.
- ALRP : Rolland, P, 1994, *Atlas linguistique de la région de Pontivy*, Ar skol vrezoneg, Brest.
- ALF : Gilliéron, J & Edmont, E, 1902-1910, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.
- Ar Bras, L, 1976, « *Mari, amzer eurus meche paset me bourap* », Hor yezh 110.
- Brunot, F (éd.), 1966, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- Bureau, L, 1876, « *Le dialecte du Bourg de Batz* », Revue celtique 3.
- Carton, F, 1974, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas.
- Châlons (de), P, 1723, *Dictionnaire breton-français du diocèse de Vannes*, Vannes, Heuqueville.
- Cheveau, L, 2007, *Approche phonologique, morphologique et syntaxique du breton du Grand Lorient (bas-vannetais)*, thèse, Université Rennes 2.
- Cillart de Kerampoul, 1744, *Dictionnaire françois-breton ou françois-celtique du dialecte de Vannes*, Leyde, Compagnie de Jésus.
- Devilla, L & Trimaille, C, 2007, « *Variantes palatalisées/affriquées en français hexagonal : quel(s) statut(s) sociolinguistique(s) pour quel destin ?* », Actes du XXV^e congrès international de linguistique et philologie romanes, Innsbruck.
- Englebort, A, 2009, *Introduction à la phonétique historique du français*, Bruxelles, De Boeck.
- Ernault, E, 1876, « *Le dialecte vannetais de Sarzeau* », Revue celtique 3.
- Falc'hun, F, 1963, *Histoire de la langue bretonne d'après la géographie linguistique*, Paris, PUF.
- Fleuriot, L, 1980, *Les origines de la Bretagne*, Paris, Payot.
- Grégoire de Rostrenen, 1732, *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, Rennes, Vatar.
- Guillevic, A, & Le Goff, P, 1902, *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye.
- Guillôme, J, 1836, *Grammaire française-bretonne*, Vannes, Galles.
- Guyonvarc'h, C, 1984, *Aux origines du breton, le glossaire vannetais du chevalier Arnold von Harff*, Rennes, Ogam-Celticum.
- Hemon, R (éd.), 1956, *Christmas Hymns in the Vannes Dialect of Breton*, Dublin, Dublin Institute for Advanced Studies.
- Herrieu, M, 1979, *Le breton parlé*, Vannes, Bleun Brug.
- Herrieu, M, 1981, *Le breton du Morbihan*, Vannes, Bleun Brug.
- Jackson, K, 1967, *A Historical Phonology of Breton*, Dublin, The Dublin Institute for Advanced Studies.
- Joly, G, 1995, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin.

- Le Bayon, J-M, 1878, *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye.
- Le Pelletier, D, 1752, *Dictionnaire de la langue bretonne*, Paris, Delaguette.
- Le Pipec, E, 2004, « *Les schémas accentuels en breton du sud-est* », mémoire de D.E.A., Université Rennes 2.
- Le Pipec, E, 2008, « *Etude pluridimensionnelle d'un parler : description, émergence et aspects sociolinguistiques du parler du breton de Malguénac* », thèse, Université Rennes 2.
- Loth, J, 1886, « *Remarques sur le bas-vannetais* », *Revue celtique* 7.
- Loth, J, 1895, « *Le breton de Quiberon* », *Revue celtique* 16.
- Loth, J, 1898, « *Recherches dialectales bretonnes, le breton de Beuzec-cap Sizun* », *Annales de Bretagne* 14.
- Loth, J, 1904, « *Le plus ancien texte suivi en breton de Vannes* », *Annales de Bretagne* 20-3.
- Marion, J, 1829 (posthume, manuscrit s.d.), *Vocabulaire nouveau, ou dialogues français et breton*, Vannes, Galles.
- Michaelsson, K, 1956, « *Quelques variantes notées dans la prononciation parisienne au temps de Philippe le Bel* », *Atti dell'VIII° Congresso internazionale di studi romanzi* (vol. II), Florence, Sansoni.
- Raude, A, 1989, « *La palatalisation des consonnes vélaires en breton et en britto-roman* », *La Bretagne linguistique* 5.
- Ringenson, K, 1922, *La palatalisation de K devant une voyelle antérieure en français*, Paris, Champion.
- Saint Pierre, A, 2002, « *Le phénomène de la palatalisation au Québec : étude historique et phonétique* », mémoire de Master, University of Maine.
- Thibault, E, 1914 « *Notes sur le parler breton de Cléguérec (Morbihan)* », *Revue celtique* 35.